



Les facteurs déclencheurs de la mobilité et

la place de la VAE dans une démarche de mobilité

Boris FRANÇOIS

9ème rencontre annuelle de l'observatoire des métiers de la banque

Mardi 3 décembre 2013

www.prao.org

Le Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO)

- Groupement d'Intérêt Public, créé en 2004 par l'État, la Région Rhône-Alpes et les partenaires sociaux
- Développe son action dans le domaine de l'orientation et de la formation tout au long de la vie
- Fédère 20 réseaux et services de l'Accueil Information Orientation (AIO) de Rhône-Alpes
- Inclut la mission Observatoire Régional Emploi Formation (OREF)

Travaux sur les mobilités professionnelles

Au niveau national :

- « La mobilité professionnelle des adultes : les changements de métier », PRAO, décembre 2007
- « Comment observer les mobilités professionnelles ? Repérage d'outils régionaux et nationaux », Inter Carif-Oref, septembre 2009
- « Regards croisés sur les mobilités – le cas de salariés de la branche sanitaire, sociale, médico-sociale, privée à but non lucratif », partenariat entre UNIFAF et 4 OREF, septembre 2012

Au niveau régional :

- « En Rhône-Alpes, un salarié sur cinq a changé de métier en 2006 », INSEE/PRAO, La lettre analyses n°114, juin 2009

Quelques données de cadrage sur les mobilités professionnelles

- Chaque année, 1 salarié du privé sur 5 change de métier.
- La mobilité entre métiers dépend souvent du métier exercé précédemment.
- Les changements de métiers sont plus fréquents pour les jeunes de moins de 30 ans et les personnes les moins qualifiées.
- Les mobilités internes (au sein de la même entreprise) sont plus fréquentes que les mobilités externes.
- Les changements de métiers ne sont pas nécessairement synonymes de mobilité ascendante.

1. Les déclencheurs de mobilité

Les déclencheurs de mobilité, une combinaison de plusieurs facteurs

1. Facteurs personnels

- **Choix de vie** : situation familiale, choix du territoire...
- **Choix de carrière** : progresser (en termes de qualification et/ou de rémunération), se spécialiser, améliorer ses conditions de travail, changer d'entreprise, se reconvertir...

1. Les déclencheurs de mobilité

Les déclencheurs de mobilité, une combinaison de plusieurs facteurs

2. Facteurs externes

- **Évolutions technologiques** : apparition des nouvelles technologies d'information et de communication (TIC), automatisation de certaines tâches...
- **Évolutions d'organisation** : évolution des postes et des qualifications, création et/ou suppression d'emplois, restructuration, externalisation...
- **Évolutions des pratiques de recrutement (liée ou non à la réglementation)** : évolution du niveau de qualification requis...
- **Impact de la conjoncture économique** : des différences de situations selon que la conjoncture soit favorable ou défavorable.

1. Les déclencheurs de mobilité

Essai typologique (1)

1. Un contexte réglementaire en évolution

- Les injonctions de diplôme : la mobilité « réglementaire »
- L'évolution des modalités d'exercice : la mobilité « anticipation »

2. Un métier, une pluralité de publics et de types d'établissements

- La diversité des publics et des établissements : la mobilité « curiosité »
- La diversité des technicités : la mobilité « maintien de compétences »
- Des échanges interétablissement : la mobilité « flexibilité »

1. Les déclencheurs de mobilité

Essai typologique (2)

3. Un métier, une diversité de conditions d'emploi et de travail

- L'usure physique et psychologique : la mobilité « prévention »
- La mise en concurrence des conditions d'emploi : la mobilité de « confort »

4. Des frontières glissante ou floues entre métiers

- Le « faisant-fonction » : la mobilité « reconnaissance »
- Glissement de tâches : la mobilité « opportunité »
- Similitudes de tâches : la mobilité « alignement »

2. La place de la VAE dans la démarche mobilité

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Créée en 2002, la VAE est un droit individuel qui permet à toute personne de faire reconnaître les compétences acquises au cours d'une activité professionnelle, en obtenant une certification en lien avec son expérience.

Profil-type des personnes engagées dans un parcours de VAE :

- Majoritairement des personnes ayant un niveau inférieur ou égal au CAP-BEP
 - Souvent des employés
 - Domaines professionnels les plus concernés par la VAE :
 - Santé, action sociale
 - Services aux particuliers.
- La VAE est très peu utilisée dans le domaine des activités financières.

2. La place de la VAE dans la démarche mobilité

Quelles sont les principales motivations des individus pour s'engager dans un parcours de VAE ?

- Valoriser ses compétences professionnelles, à travers l'obtention d'une certification
- Avoir un niveau de qualification supérieur
- Avoir une augmentation de salaire
- Avoir une mobilité professionnelle interne ou externe

2. La place de la VAE dans la démarche mobilité

Quels sont les effets de la VAE sur l'évolution professionnelle des salariés ?

- L'accès à la qualification supérieure n'est pas systématiquement accompagné d'une mobilité ascendante et/ou d'une augmentation de salaire :
 - Pas toujours de postes plus qualifiés à pourvoir dans la structure,
 - Les évolutions dépendent aussi du point de vue des employeurs sur la VAE.
- La VAE a davantage d'effets sur l'employabilité des personnes :
 - Des modifications liées à l'emploi : métier, employeur, contrat...
 - Des modifications liées à l'exercice opérationnel de l'activité professionnelle : missions, responsabilités, autonomie...